Master MEEF 2nd degré Lettres USPN & Paris 8

2025-2026

Guide des enseignements



SORBONE PARIS NORD

Enseignante responsable du master à Paris 8 : **Sarah Delale**

Gestionnaire pédagogique : Mme **Evangemyrne Estriplet** Bât. B2, bureau B341 Tél. 01 49 40 68 16 Courriel : master-lettres@univparis8.fr Enseignant responsable du master à l'USPN : **Marc Kober**

Gestionnaire pédagogique :

Mme Cathie Poullain

Bureau A214

Tél. 01 49 40 36 51

Courriel : master-lettreslangues.llshs@univ-paris13.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA FORMATION	2
Objectifs du master MEEF	2
Organisation des deux années de formation	3
Contrôle des connaissances	3
Poursuite d'études, réorientation et insertion professionnelle	4
ENSEIGNANT: ES RESPONSABLES ET CONTACTS	4
PLAGIAT ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	5
MAQUETTE DU MASTER MEEF LETTRES	6
M1MEEF	6
M2MEEF	7
MAQUETTE DES COURS ASSURÉS PAR L'USPN ET PARIS 8	8
EMPLOIS DU TEMPS DE L'USPN ET PARIS 8	9
MASTER 2 MEEF	9
MASTER 1 MEEF	10
RAPPEL : EMPLOIS DU TEMPS DE L'INSPÉ	12
M1 (SEMESTRES 1 ET 2)	12
M2 (SEMESTRES 3 ET 4)	14
PRÉSENTATION DES COURS ASSURÉS PAR PARIS 8 ET L'USPN	16
a) Cours des M1MEEF	16
b) Cours des M2MEEF	19
APPRENDRE UNE LANGUE VIVANTE AUPRÈS DU CENTRE DES LANGUES DE PARIS 8	20
CALENDRIERS UNIVERSITAIRES 2025-2026	24
UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD	24
UNIVERSITÉ PARIS 8	25
PLAN DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD	26
PLAN DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8	28
SE RENDRE DE L'USPN À PARIS 8 ET VICE VERSA	29
FFUILLES DE ROUTE	31

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Objectifs du master MEEF

L'objectif de la formation est de préparer les étudiant es :

- 1. à **l'obtention d'un Master MEEF Lettres** (Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la Formation 2nd degré, parcours Lettres), pour former au métier d'enseignant e du 2nd degré.
- 2. à la réussite au concours du CAPES de lettres modernes (suivez le lien pour un descriptif des épreuves). Attention! Pour pouvoir candidater au CAPES, vous devez au plus tard le jour de la première épreuve d'admissibilité: a) posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Principauté d'Andorre, de la Confédération suisse ou de la Principauté de Monaco, b) jouir de vos droits civiques, c) ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions d'enseignant, d) être en position régulière au regard des obligations du service national, e) être physiquement apte à exercer vos futures fonctions¹.

La formation développe des connaissances relatives à la lecture et à l'interprétation des textes littéraires (théorie littéraire, critique des textes, histoire littéraire), ainsi qu'à la langue française et à son histoire ; elle prépare activement les étudiants à la pratique de l'enseignement (cours de didactique, stages en observation en M1, puis en M2, stages en pratique accompagnée, ou enseignement en alternance).

L'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de l'académie de Créteil organise la préparation de ce master et celle des concours du CAPES en coordination avec différents établissements, dont l'USPN et l'université Paris 8 qui se sont associées pour les divers enseignements aux quatre semestres du Master.

- La préparation aux épreuves du concours du CAPES est assurée presque totalement par les universités, à **l'USPN et Paris 8**. Pour les M1, ces cours ont lieu les lundis, mardis, vendredis et certains jeudis. Pour les M2, ils ont lieu les mardis et certains jeudis. Ces cours sont donc répartis entre deux campus, celui de l'USPN à Villetaneuse et celui de Paris 8 à Saint-Denis.
- Les cours de didactique et les stages sont pris en charge et gérés par l'Inspé. Pour les M1 et les M2, ces cours ont lieu les mercredis et certains jeudis.

-

¹ Voir toutes les précisions <u>ici</u>.

Organisation des deux années de formation

Le Master 1 comprend :

- 1. des **EC** (= Éléments Constitutifs) à caractère « **disciplinaire** » (explication de textes, dissertation sur des œuvres au programme du concours, grammaire et stylistique, histoire littéraire);
- 2. des **EC** à caractère « **didactique** », comprenant la préparation et l'élaboration d'un **mémoire** sur la base de **stages en observation**.
- 3. Par ailleurs, un cours de langue vivante est dispensé au S1 et au S2;
- 4. Deux séminaires de recherche complètent la formation du M1.

Le **Master 2** conjugue :

- 1. la poursuite de la préparation au concours du CAPES de Lettres (dont les épreuves écrites ont lieu en mars du M2 et les épreuves orales en juin du M2);
- 2. le **suivi d'un stage** (soit un stage SOPA : Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée, soit un stage ECA : Étudiant en Contrat d'Alternance) ;
- 3. la réalisation d'un mémoire de recherche sur la base de cette expérience pédagogique.

Contrôle des connaissances

Pour **l'obtention du Master MEEF Lettres**, le contrôle des connaissances s'effectue suivant des modalités propres à chaque établissement (Inspé, USPN, Paris 8) et à chaque enseignant(e), mais en respectant, pour l'USPN et Paris 8, les règles du contrôle continu en session 1 (= deux notes), et du rattrapage en session 2 (= une note).

Les notes du contrôle continu sont obtenues en général pendant la durée de l'enseignement, ou peu après la fin de la séquence d'enseignement. La session 2 a lieu soit à la fin de chaque semestre, soit après les jurys annuels (qui ont lieu en juin). Le rattrapage peut prendre la forme d'un devoir à la maison ou d'une épreuve sur table.

La formation procède à des **jurys annuels**, qui ont lieu en juin pour la session 1 et fin juin ou tout début juillet pour la session 2. Elle pratique la **compensation des EC** (Éléments constitutifs) **et des semestres** entre eux : si la moyenne des deux semestres en session 1 permet d'obtenir une note supérieure à 10/20, l'année est validée. Si la moyenne des deux semestres est inférieure à 10/20, l'étudiant·e est ajourné·e en session 1 et doit passer les épreuves de session 2 dans toutes les matières où la note obtenue était inférieure à 10/20. Les nouvelles notes sont entérinées en jury de session 2, où la même logique s'applique. **Attention!** Une exception existe pour **certains EC pris en charge par l'Inspé**: pour ces cours, **une note inférieure à la note plancher (7/20 ou 8/20 en fonction de l'UE et de l'année de formation) entraîne l'ajournement de la session concernée**. Pour plus de précisions, adressez-vous aux enseignant·es de l'Inspé.

Poursuite d'études, réorientation et insertion professionnelle

Poursuite d'études. Le maintien d'enseignements liés à la recherche (séminaires) dans le cadre du MEEF-Lettres modernes facilite la poursuite de la recherche en littérature ou en linguistique. Les titulaires du CAPES peuvent présenter par la suite le concours de l'Agrégation de lettres modernes ou de grammaire (en interne ou en externe).

Passerelles et réorientation. Les concours administratifs peuvent être présentés avec une certaine espérance de succès grâce aux compétences rédactionnelles ou d'expression acquises. La connaissance du monde éducatif et des rouages administratifs de l'éducation nationale (notamment via les enseignements de l'Inspé) ouvre la possibilité d'une réorientation dans l'administration (collèges, lycées, ministère de l'éducation nationale) voir : www.education.gouv.fr

Insertion professionnelle. Les titulaires d'un Master MEEF-Lettres modernes et/ou d'un CAPES Lettres modernes sont directement orientés vers une carrière d'enseignement dans l'enseignement public secondaire. Les stages effectués durant la formation MEEF insèrent les étudiants dans la pratique de l'enseignement. D'autres carrières sont envisageables, notamment dans le domaine éducatif, administratif, ou culturel, grâce à la maîtrise rédactionnelle et grâce aux compétences orales et linguistiques.

ENSEIGNANT · ES RESPONSABLES ET CONTACTS

Inspé:

Enseignante responsable : Agathe Cormier Courriel : agathe.cormier@u-pec.fr

Si vous êtes inscrits administrativement à Paris 8 :

Enseignante responsable: Sarah Delale Courriel: sarah.delale@wanadoo.fr

Gestionnaire pédagogique : Mme Evangemyrne Estriplet, Bât. B2, bureau B341. Tél. 01 49 40 68

16. Courriel: <u>master-lettres@univ-paris8.fr</u>

À l'université Paris 8, la <u>salle des enseignant·es</u> se trouve en B 339 (bâtiment B2, 3^e étage).

Si vous êtes inscrits administrativement à l'USPN:

Enseignant responsable : Marc Kober Courriel : marc.kober@wanadoo.fr

Gestionnaire pédagogique : Mme Cathie Poullain, Bureau A214. Tél. 01 49 40 36 51. Courriel :

master-lettres-langues.llshs@univ-paris13.fr

PLAGIAT ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La pratique du copiage de documents téléchargés depuis Internet ou tirés de livres consultés à la Bibliothèque universitaire semble malheureusement s'être répandue ces dernières années.

Le plagiat consiste à copier un modèle que l'on omet délibérément de désigner. Dans le domaine littéraire, il consiste à recopier entièrement ou partiellement un ouvrage dont on feint d'être intégralement l'auteur. D'un point de vue juridique, le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur (ou *copyright*) et il peut être assimilé à un **délit** de contrefaçon. En tant que tel, il peut être poursuivi par les tribunaux de l'ordre judiciaire.

Seront considérées comme des pratiques de plagiat :

- L'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- La falsification d'un document ou de toutes données ;
- La présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail, travail dirigé, mémoire ou thèse, intégralement ou partiellement, dans différents cours.

Que les étudiant·e·s sachent que s'iels remettent des dossiers en vue de valider leur EC sans citer leurs sources et sans signaler par des guillemets que des passages (que l'on souhaite courts et pertinents) sont empruntés à d'autres auteurs (auxquels on renvoie en précisant la source utilisée), ils se rendent coupables de plagiat.

En cas de plagiat avéré, les étudiantes concerneés verront au minimum l'annulation pure et simple de leur cours par leur enseignante. Ils encourent aussi l'impossibilité de valider leur EC pendant l'année scolaire tout entière, y compris à la session de rattrapage.

L'étudiant·e soupçonné·e d'avoir réalisé un plagiat peut être déféré devant la section disciplinaire de l'université conformément aux articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation. Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant·e est inscrit·e, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, de poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

MAQUETTE DU MASTER MEEF LETTRES

Le master MEEF Lettres est une formation prise en charge par trois institutions distinctes : l'Inspé de Créteil (= l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, rattaché administrativement à l'université Paris Est Créteil / UPEC) et les université de Vincennes-Saint-Denis (Paris 8) et de Paris 13 (USPN).

En **fond grisé** figurent les cours pris en charge par Paris 8 et l'USPN (qui se déroulent sur les campus des deux universités; voir la maquette et les emplois du temps pages 8-11, la présentation des cours pages 16-19 et les modalités d'inscription en langue vivante pages 20-23).

En **fond blanc** figurent les cours pris en charge par l'Inspé de Créteil (voir l'emploi du temps annuel pages 12 à 15).

M1MEEF

Coef.	DHJ1SFLT	Semestre 1	Coef.	DHJ2SFLT	Semestre 2			
C7	DHJ1U011	Savoirs disciplinaires 1	C6	DHJ2U061	Savoirs disciplinaires 2			
c3	DHJ1E111	Histoire littéraire	c3	DHJ2E611	Histoire littéraire			
с4	DHJ1E112	Langue française	c3	DHJ2E612	Langue française			
C7	DHJ1U012	Méthodes disciplinaires 1	C6	DHJ2U062	Méthodes disciplinaires 2			
c4	DHJ1E121	Composition française	c3	DHJ2E621	Composition française			
C4	DUITETST	(écrit sur œuvre progr)	C5	DHJZE6ZI	(écrit sur œuvre progr)			
c3	DHJ1E122	Commentaire de texte	c3	DHJ2E622	Commentaire de texte			
C2	DHJ1U021	Culture Pro commune 1	C	DHJ2U071	Culture Pro commune 2			
CZ	Plancher 7	Culture Pro commune 1	C2 plancher 7 Culture Pro Co DHJ2E711 Commune	Culture Pro Commune 2				
	DHJ1E211	CPC1		DHI2E711	CPC2			
	DIBILZII	Commune mention		DIIJZL/II	Commune mention			
	DHJ1E212	CPC1		DHJ2E712	CPC2			
	DIBILZIZ	Spécifique parcours		DIIJZL71Z	Spécifique parcours			
C2	DHJ1U022	LVE 1	C2	DHJ2U072	LVE 2			
C2	Planch 10	LVL 1	CZ	Planch 10	LVLZ			
	DHJ1E221	Communication orale		DHJ2E721	Compréhension &			
					expression			
C4	DHJ1U031	Didactique du français 1	C4	DHJ2U081	Didactique du français 2			
C3	DHJ1U041	Construction du mémoire	C5	DHJ2U091	Construction du mémoire			
	Plancher 7	1		Plancher 7	2			
	DHJ1E411	Méthodo de la recherche		DHJ2E911	Méthodo de la recherche			
	DHJ1E412	Didactique du français		DHJ2E912	Didactique du français			
C2	DHJ1U042	Recherche disciplinaire 1	C2	DHJ2U092	Recherche disciplinaire 2			
	DHJ1E421	Séminaire de recherche		DHJ2E921	Séminaire de recherche			
5 C3	DHJ1U051	Découverte du milieu pro	10 C3	DHJ2U101	Stage pratique			
3 63	plancher 7	becouverte du mineu pro	10 03	plancher 7	d'enseignement			

M2MEEF

Coef.	DHJ3SFLT	Semestre 3	Coef.	DHJ4SFLT	Semestre 4			
C6	DHJ3U111	Didactique du français 3						
	DHJ3E111	Construire une séquence						
	DHJ3E112	Ensgt lecture-oral & lang						
С9	DHJ3U112	Approf savoirs disciplinaires 1	C16	DHJ4U151	Approf savoirs discipl 2			
c3	DHJ3E113	Littérature Œuvre prog 1	c8	DHJ4E151	Composition française			
c3	DHJ3E114	Littérature Œuvre prog 2	c8	DHJ4E152	Langue française			
c3	DHJ3E115	Langue française						
C2	DHJ3U121	Culture Pro Commune 3	C2	DHJ4U161	Culture Pro Commune 4			
C2	Plancher 8	Culture Pro Commune 3	CZ	Plancher 8	Culture Pro Commune 4			
	DHJ3E121	CPC3 Commune mention		DHJ4E161	CPC4 commune mention			
	DHJ3E122	CPC3 Spécifique parcours		DHJ4E162	CPC4 spécifique parcours			
C8	DHJ3U131	Construction du mémoire	C1	DHJ4U171	Construction du mémoire			
Lo Lo	Plancher 8	3	CI	Plancher 8	4			
с6	DHJ3E131	Mémoire		DHJ4E171	Valorisation du mémoire			
c2	DHJ3E132	Analyse des pratiques pro						
C5	DHJ3U141	Stage en alternance EPLE	C11	DHJ4U181	Stage alternance EPLE 2			
CS	Plancher 8	1	CII	Plancher 8	Stage afternance EPLE 2			
	DHJ3E143	Accompagnement du		DHJ4E183	Accompagnement du			
	DHJ3E143	stage		DHJ4E165	stage			
	DHJ3E144	Concevoir ses		DHJ4E184	Concevoir ses			
	DU12E144	enseignements		DHJ4E104	enseignements			
	DHJ3E145	Val du parcours & stage		DHJ4E185	Val du parcours & stage			
	DHJ3X140	Options		DHJ4X180	Options			

MAQUETTE DES COURS ASSURÉS PAR L'USPN ET PARIS 8

Les intitulés des <u>unités d'enseignement</u> figurent en gras et en italique (ex. *Savoirs disciplinaires 1*). Les intitulés des <u>sous-unités d'enseignement</u> figurent en romaines (ex. Histoire littéraire). Les intitulés des <u>cours</u> correspondants, présentés aux pages suivantes, figurent en italique (ex. *Littérature Œuvre 1*).

	MASTER 1 MEEF											
	9	Semestre 1	Semestre 2									
Coef.	Code	UE / sous-UE / Cours	Coef.	Code	UE / sous-UE / Cours							
7	DHJ1U011	Savoirs disciplinaires 1	6	DHJ2U061	Savoirs disciplinaires 2							
3	DHJ1E111	Histoire littéraire (<i>Littérature Œuvre 1</i>)	3	DHJ2E611	Histoire littéraire (Littérature Œuvre 3)							
4	DHJ1E112	Langue française (Grammaire et stylistique)	3	DHJ2E612	Langue française (Grammaire et stylistique)							
7	DHJ1U012	Méthodes disciplinaires 1	6	DHJ2U062	Méthodes disciplinaires 2							
4	DHJ1E121	Composition française (Préparation à la question littéraire du CAPES Bac+3)	3	DHJ2E621	Composition française (Sémantique historique)							
3	DHJ1E122	Commentaires de textes (Littérature Œuvre 2)	3	DHJ2E622	Commentaires de textes (<i>Commentaire de texte</i>)							
2	DHJ1U042	Recherche disciplinaire 1	2	DHJ2U092	Recherche disciplinaire 2							
2	DHJ1E421	Séminaire de recherche n°1	2	DHJ2E921	Séminaire de recherche n°2							

	MASTER 2 MEEF													
	Se	mestre 3	Semestre 4											
Coef.	Code	Cours	Coef.	Code	Cours									
9	DHJ3U112	Approfondissement savoirs disciplinaires 1	16	DHJ4U151	Approfondissement savoirs disciplinaires 2									
3	DHJ3E113	Littérature Œuvre prog 1 (Littérature Œuvre 1)	8	DHJ4E151	Composition française (Sémantique historique)									
3	DHJ3E114	Littérature Œuvre prog 2 (Littérature Œuvre 2)	8	DHJ4E152	Langue française (Grammaire et stylistique)									
3	DHJ3E115	Langue française (Littérature Œuvre 3)												

EMPLOIS DU TEMPS DE L'USPN ET PARIS 8

<u>Attention</u>: ces emplois du temps restent provisoires, vous serez prévenu·e en cas de changement. Tout au long de l'année, vous pourrez consulter en ligne un emploi du temps semaine par semaine : un lien sera mis à votre disposition pour y accéder.

MASTER 2 MEEF

	SEMESTRE 3							
	MARDI							
9h-10h	9h-11h : Littérature Œuvre 1							
	Enseignant : Marc Kober							
10h-11h	Salle G 205							
	CAMPUS USPN							
11h-12h	11h-13h : Littérature Œuvre 2							
12h-13h	Enseignante : Flavie Kerautret Salle G 205							
	CAMPUS USPN							
13h-14h	Davis da midi i alconomont da comon.							
14h-15h	Pause de midi + changement de campus							
15h-16h	15h-17h30 : Littérature Œuvre 3							
16h-17h	Enseignante : Elsa Kammerer							
17h-18h	Salle à venir CAMPUS PARIS 8							

	SEMESTRI	E 4
	MARDI	JEUDI
9h-10h	Jusqu'à fin février 9h-11h : Sémantique historique Enseignant : Xavier-Laurent Salvador CAMPUS USPN	
10h-11h		Certains jeudis après mars
11h-12h	Pause de midi + changement de campus	10h-12h : Colles : entraînement à la leçon orale CAPES Enseignant : Marc Kober CAMPUS USPN
12h-13h		
13h-14h	<u>6 premières semaines du semestre</u>	
14h-15h	12h30-17h30 :	
15h-16h	Grammaire et stylistique	
16h-17h	Enseignant : Mathieu Bermann CAMPUS PARIS 8	
17h-18h	5	

MASTER 1 MEEF

		SEA	MESTRE 1	
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h- 9h				
9h- 10h				Au choix avec le jeudi après-midi :
10h- 11h		10h-12h : Littérature Œuvre 2	<u>Semaines sans cours à</u> <u>l'Inspé : 25/09, 02/10, 09/10,</u> <u>23/10, 13/11 et 11/12</u>	9h-12h Préparation à la question littéraire du
11h- 12h		Enseignant : David Galand Salle E305 CAMPUS USPN	10h-12h : Grammaire et stylistique 1 Enseignant : David Galand Salle E101 CAMPUS USPN	CAPES Bac+3 Enseignante : Sarah Nancy Salle à venir CAMPUS Paris 8
12h- 13h	12h-14h30 : Sémantique historique			
13h- 14h	Enseignant : Xavier-Laurent Salvador	Pause de midi + changement de campus		
14h- 15h	Salle D114 CAMPUS USPN			
15h- 16h				
16h- 17h		15h-17h30 : Littérature Œuvre 1 Enseignante : Elsa Kammerer	Au choix avec le vendredi matin : Semaines sans cours à l'Inspé : 25/09, 02/10, 09/10, 23/10, 13/11, 11/12 et 18/12	
17h- 18h		Salle à venir CAMPUS Paris 8	16h-18h Préparation à la question littéraire du CAPES Bac+3 Enseignant : Marc Kober Salle B104 CAMPUS USPN	

		SEMESTRE 2		
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
9h-10h	Séminaire de recherche n° 2			
10h- 11h	<u>à partir du 26/01</u> Enseignante : Sarah			
11h- 12h	Delale Salle à venir CAMPUS PARIS 8			
12h- 13h	Pause de midi + changement de	12h-17h :	<u>Semaines sans cours à</u> <u>l'Inspé : 23/01, 29/01, 12/02,</u> 19/02, 26/02, 19/03, 02/04	
13h- 14h	campus	<u>Deux cours successifs sur ce</u> <u>créneau :</u> 6 premières semaines du S2 :	12h30-16h30 : Littérature Œuvre 3	
14h- 15h	Séminaire de recherche n° 1 à partir du 19/01 Enseignant : Marc	Grammaire et stylistique 2 Enseignant: Mathieu Bermann 6 dernières semaines du S2:	Enseignante : Marie-Cécile Schang-Norbelly Salle à venir CAMPUS USPN	
15h- 16h	Kober Salle D116 CAMPUS USPN	Commentaire de texte Enseignante : Sarah Delale Salle à venir		
16h- 17h		CAMPUS PARIS 8		
17h- 18h				

RAPPEL: EMPLOIS DU TEMPS DE L'INSPÉ

M1 (SEMESTRES 1 ET 2)

Pour les M1, les **cours du mercredi** ont lieu à l'Université Gustave Eiffel (Bâtiment Copernic, 5 Boulevard Descartes, 77420 Champs-sur-Marne), les **cours du jeudi** sur le site INSPÉ de Saint-Denis (Place du 8 mai 1945, 93200 Saint-Denis ; la salle peut changer, voir le tableau d'affichage à l'entrée).

	VACANCES			STAG	E			nie V Baud	/avasseur- et		J: .	Jul	ien Harang			A: Agathe C	ormier
1 V	Août	1 L	Septem	bre 	1 M	Octobi A: UE4.1	J:UE3(1)	1 5	Novemb	ore	,	L	Décembre		, ,	Janvie	r
2 5		2 M			2 J	9 h -12 h	13 h -16 h	2 D			Н	M			2 V		
3 D		3 M			3 V			3 L			Н	м	CPC MOD		3 5		
4 L		4 J			4 S			4 M			4	J		UE4.1 1-16h	4 E)	
5 M		5 V			5 D			5 M	СРС	DUP	5	v	9N-12N 13F	I-16 N	5 L		
6 M		6 S			6 L			6 J	A: UE3(2) 9h-13h	A: UE4.1 14h-17h	6	s			6 N	١	
7 J		7 D			7 M			7 V	9H-13H	1411-1/11	7	D			7 N		J: UE5 13h-17h
8 V		8 L			8 M		J: UE3(1) 13h-17h	8 5			8	L			8 J		1311-1711
9 S		9 M			, J		1311 1711	, D			9	м			, V	,	
10 D		10 M	A: UE4;1 9h-12h	J: UE3(1) 13h-17h	10 V			10 L			10	M	CPC MOD		10 5	1	
11 L		11 J			11 S			11 M			11	J			11 E		
12 M		12 V			12 D			12 M	CPC I	MOD	12	v			12 L		
13 M		13 S			13 L			13 J			13	s			13 N	1	
14 J		14 D			14 M			14 V			14	D			14 N	1	J: UE5 13h-17h
15 V		15 L			15 M	СРС	DUP	15 S			15	L			15 J		
16 S		16 M			16 J	A: UE3(2) 9h-13h	A: UE4.1 14h-17h	16 D			16	M			16 V	1	
17 D		17 M		J: UE3(1) 13h-17h	17 V			17 L			17	M		UE5 1-17 h	17 5	1	
18 L		18 J	A: UE4;1 9h-12h	A: UE2.1 13h-16h	18 S			18 M			18	J			18 E)	
19 M		19 V			19 D			19 M		J:UE5 13h-17h	19	v			19 L		
20 M		20 \$			20 L			20 J	A: UE4.1 9h-12h	A: UE2.1 13h-16h	20	s			20 N		
21 J		21 D			21 M			21 V			21	D			21 N	S: UEs(1) 9h-13h	A: UE9.1 14h-17h
22 V		22 L			22 M			22 5			22	L			22 J		
23 S		23 M			23 J			23 D			23	M			23 V	,	
24 D		24 M	A: UE3(2) 9h-13h	A: UE4.1 14h-17h	24 V			24 L			24	M			24 5		
25 L		25 J			25 S			25 M			25	J			25 E	,	
26 M		26 V			26 D			26 M		J:UE5 13h-17h	26	٧			26 L		
27 M		27 S			27 L			27 J			27	s			27 N	C UE-co	A 11-
28 J		28 D			28 M			28 V			28	D			28 N	S: UE8(1) 9h-13h	A: UE8(2) 14h-18h
29 V		29 L			29 M			29 S			29	L			29 J		
30 S		30 M			30 J			30 D			30	M			30 V		
31 D					31 V						31	M			31 5		

	Févi	ier		Mars	•		Avril		1		Mai		Г		Juin		Г		Juillet	
1 [1 D			1 M	S: UE8(1)	J: UE10	1	٧			1	L			1	м		
2			2 L			2 J	9h-13h	14h-18h	2	_			8	м			2			
H						+							\vdash	Н	A: UE9.1	A: UEs(2)	H	┝		
3 1	٩		3 M			3 V			3	D			3	M	9h-12h	13h-16h	3	٧		
4 N		C DUP	4 M			4 5			4	L			4	J			4	s		
5	A: UE8(2) 9h-13h	A: UE9.1 14h-17h	5 J			5 D			5	м			5	v			s	D		
6 \			6 V			6 L			6	м		J: UE10 13h-16h	6	s			6	L		
7 5	;		7 S			7 M			7	J		1311-1011	7	D			,	м		
8 E			a D			8 M	A: UE7.1	A: UE9.1	8	>			8	L			8	м		
9 1			9 L			9 J	9 h -12 h	13 h -16 h		s			8	м			H	J		
+			+			y J											_	H		
10 A			10 M			Н			10				4	Μ.			-	۷		
11 1		C DUP	11 M	A: UE ₈₍₂₎	DUP A: UE9.1	11 S			11	Н			+	J			11	S		
12 .	!		12 J	9h-13h	14h-17h	12 D			12	M			12	٧			12	D		
13	′		13 V			13 L			13	M	S: UEs(1) 9h-13h		13	s			13	L		
14 5	3		14 S			14 M			14	J			14	D			14	M		
15 E			15 D			15 M		J: UE10 13h-17h	15	٧			15	L			15	м		
16 I	-		16 L			16 J			16	s			16	M			16	J		
17 A	٨		17 M			17 V			17	D			17	м			17	v		
18 A	S: UEs(1) 9h-13h	A: UE9.1 14h-17h	18 M	S: UE8(1) 9h-13h	J: UE10 14h-18h	18 S			18	L			18	J			18	s		
19 .	yn-13n	14N-17N	19 J	9 n -13 n	14N-18N	19 D			19	м			19	v			19	D		
20 \			20 V			20 L			20	M	A: UE8(2)	A: UE9.1	,,	s			20			
21 5			21 5			21 M			21	H	9h-13h	14 h -17 h		D			21	H		
									⊢	H							-	┝		
22 E			22 D			22 M			22	H			+	L			22	H		
23 I	-		23 L			23 J			23	S			23	M			23	J		
24 1	١		24 M			24 V			24	D			24	M			24	٧		
25 1	٨		25 M		DUP	25 S			25	L			25	J			25	s		
26 .			26 J	A: UE8(2) 9h-13h	A: UE9.1 14h-17h	26 D			26	м			26	٧			26	D		
27	,		27 V			27 L			27	м	S: UE8(1) 9h-12h	J: UE10 13h-16h	27	s			27	L		
28 5	;		28 S			28 M			28	J	A: UE8(2)	1311-1011	28	D			28	м		
H			29 D			29 M			29	v	9h-13h			L			29	м		
\vdash			30 L			30 J			30	H			╁	M			30	┢		
\vdash			+			ا و ا							30	***			-	┢		
			31 M						31	D							31	٧		

M2 (SEMESTRES 3 ET 4)

Pour les M2, les **cours du mercredi et du jeudi** ont lieu à Bonneuil sur Marne (INSPÉ de l'académie de Créteil, site de Bonneuil-sur-Marne, Rue Jean Macé, 94380 Bonneuil sur Marne). La salle peut varier d'un jour à l'autre. En arrivant, consultez l'écran dynamique à l'accueil pour vérifier la salle. Consultez ici le plan du campus de Bonneuil-sur-Marne : https://inspe.u-pec.fr/plans-d-acces/campus-de-bonneuil-sur-marne

VACANCES	St: Stéphanie Vavasseur- Baudet	S: Sophie Renaut	A: Agathe Cormier
----------	------------------------------------	------------------	-------------------

	Août	ī	Septembre		Octobre	_			Novemb	ore	Г		Décembre	_		Janvie	r
1 V	,	1 L	Rentrée scolaire	1 M	CPC DUP		,	5			1	L			١.		
2 5		2 M		2 J	A: UE12 A: UE13(9h30-12h30 13h30-16h		2	D			2	м			2 V	,	
3 E		3 M	S: UE11.1(2) 9h30-13h30	3 V	yn30-12n30 13n30-16r		3	L			3	м	5: UE14(1) > (3) 9h30-11h30-13h30		3 5		
4 L		4 J	St: UE14(2) St: UE11.1(1)	4 S		1	4	м			4	J	91130-111130-131130	1	4 E		
5 N		5 V	9h-13h 14h-17h	s D			5	м	S: UE11.1(2)	A: UE13(1)	5	v			5 L		
6 N		6 5		6 L			6	\dashv	9h-13h St: UE14(2)	14h-17h St: UE11.1(1)	H	s		\dashv	6 N		
7 J		7 D		7 M		\dashv	,	-	9h-13h	14 h -17 h					7 N	St: UE14(3)	St: UE11.1(1)
8 V		8 L		8 M	CPC DUP	-	8	-			8	-		-	8 J	9h-13h St: UE11.1(1)	14h-17h St: UE14(2)
9 5		9 M		, m	C. C 201		9				H	M		+	, v	9h30-12h30	13h30-16h30
10 E		\vdash	S: UE14(1) A: UE13(1)	10 V			4	-			H	M	A: UE13(2)1 A: UE13(2)	2	+		
10 L		10 M	9h-13h 14h-17h A: UE13(2)1 A: UE13(2)2	10 V			10				H	J	9h30-12h30 13h30-16h3	0	10 S		
+		11 J	9h30-12h30 13h30-16h30				-	-	S: UE14(3)	St: UE11.1(1)	H	+		-	+		
12 N		12 V		12 D		-	12	-	9h-13h	14 h -17 h		٧		\dashv	2 L		
13 N		13 5		13 L		_	13	J			13	5		,	3 /	S: UE11.1(2)	S: UE18(1)
14 J		14 D		14 M		,	14	٧			14	D			4 1		13h30-16h30
15 V		15 L		15 M	A: UE13(2)1 A: UE13(9h30-12h30 13h30-16h		15	s			15	L			15 J		
16 S		16 M		16 J	St: UE14(3) St: UE11.1	(1)	16	D			16	м			6 V	,	
17 E		17 M	S: UE11.1(2) 9h30-13h30	17 V	711-1311		17	L			17	м	CPC DUP (+soutenance:) ·	7 5	;	
18 L		18 J	S: UE14(3) S: UE11.1(2) 9h-13h 14h-17h	18 S			18	M			18	J	(A:) SOUTENANCES		8 E)	
19 N		19 V	911-1311 1411-1/11	19 D			19	м	A: UE13(2)1 9h30-12h30	A: UE13(2)2 13h30-16h30	19	v		1	9 L		
20 N		20 S		20 L			20	J	71130-121130	131130-101130	20	s			0 N		
21 J		21 D		21 M		-	21	v			21	D		:	1 N	S: UE18(1) 9h30-12h30	
22 V		22 L		22 M		-	22	s			22	L		:	12 J		
23 \$		23 M		23 J			23	D			23	м			23 V	,	
24 C		24 M	S: UE11.1(2) St: UE14(2) 9h-13h 14h-17h	24 V			24	L			24	м		7	4 5	;	
25 L	Accueil acq stagiaires	25 J	7H-13H 14H-1/N	25 S		<u> </u>	25	M			25	J		1	s E		
26 N	St: UE11.1(1) St: UE14(2) 9h-13h 14h-17h	26 V		26 D		;	26	M	СРС	DUP	26	v		:	16 L		
27 N	St. HELLICO S. HELLICO	27 S		27 L		-	27	J	A: UE12 9h30-12h30	A: UE13(1) 13h30-16h30	27	s		1	7 N	١	
28 J	·	28 D		28 M]	28	٧	9113U-12H30	15П30-16П30	28	D		:	8 N	1	
29 V	Pré-rentrée ensas	29 L		29 M		<u> </u>	29	s			29	L		:	19 J		
30 S		30 M		30 J		1	80	D			30	м		1	10 V	,	
31 C		H		31 V							┝	м		\dashv	1 5		
				டட்		[ட்	Г.		_[

	Février			Mars			Avril		Г		Mai		Г		Juin	Т		Juillet
1 D			1 D			1 1	1	MOD	,	٧			1	L		1	^	
2 L			2 L			2 .			2	s			2	м		2	Ť.	ı
3 M	—		3 M			3 \			3	-			_	м		+	,	
4 M	St: UE14(2) > (3)	St: UE18(2)	4 M			4 5			4				┝	J		۲		
5 J	9h-13h	14h-17h	5 J			5 1			Н	M			H	v				
6 V			6 V			6 1			Н	M		40D	H	5		-		
7 S			, v			, N			Н	J	CFC II	NOD		D			,	
, 3 a D						+		NID.					8			┡	+	
			s D			-		A: UE17	8				┝	H		+	٨	
9 L			9 L			9 .		13h30-16h30		S			H	M	+	۰	+	
10 M			10 M			10 \			10	-			H	M		H	١,	
11 M			11 M			11 5			11	H			┝	J			!	
12 J			12 J			12 I			12	H			H	٧			1	
13 V			13 V			13 I			13	M			13	s		13	3	L
14 S			14 S			14 1	1		14	J			14	D		14		А
15 D			15 D			15 A			15	٧			15	L		15	5 1	Λ
16 L			16 L			16 .			16	5			16	M		16	۶.	J
17 M			17 M			17 \			17	D			17	м		17	, ,	,
18 M			18 M	CPC I	MOD	18 5			18	L			18	J		18		5
19 J			19 J			19 E			19	м			19	v		19	, 1)
20 V			20 V			20 I			20	м	St: UE18(2) 9h30-12h30	St: UE18(3) 13h30-15h30	20	s		20)	L
21 5			21 5			21 1	1		21	J	A: UE17 9h30-12h30	A: UE16 13h30-17h30	21	D		21	,	۸
22 D			22 D			22 N			22	v			22	L		22	2 1	۸
23 L			23 L			23 .			23	s			23	м		23	١.	ı
24 M			24 M			24 \			24	D			24	м		24	١,	,
25 M			25 M	St: UE18(2) 9h30-12h30	St: UE18(3) 13h30-16h30	25 5			25	L			25	J		25	5	s
26 J			26 J	71130-121130		26 E			26	M			26	v		26	, 1	
27 V			27 V			27 I			27	м			27	s		27	, 1	L
28 S			28 S			28 A	1		28	J	S: UE18(3) 10h30-12h30	S: UE18(3) 13h30-16h30	28	D		28	8	Λ
			29 D			29 N	1		29	v			29	L		29	,	۸
			30 L			30 .			30	s			30	M		30	, .	ı
			31 M						31	D						31	,	,

PRÉSENTATION DES COURS ASSURÉS PAR PARIS 8 ET L'USPN

a) Cours des M1MEEF

Semestre 1

♦ Littérature Œuvre 1

Code Apogée: DHJ1E111 – semestre 1

Enseignante : Elsa Kammerer Lieu d'enseignement : campus de Paris 8

Ce cours est consacré à l'une des six œuvres au programme de la première épreuve écrite disciplinaire du CAPES de lettres (dissertation sur œuvre) :

Œuvre : Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, 2020 : Le Prologue et les deux premières Journées, p. 53-249.

♦ Grammaire et stylistique 1

Code Apogée : DHJ1E112 – semestre 1

Enseignant : David Galand Lieu d'enseignement : campus de l'USPN

En complément du cours de grammaire et stylistique proposé au début du semestre 2 et partagé avec les M2MEEF, ce cours de langue française permettra de réviser les fondamentaux de la grammaire (morphologie, syntaxe, sémantique, etc.) nécessaires pour réussir l'épreuve écrite disciplinaire appliquée du CAPES de lettres (grammaire et stylistique).

♦ Préparation à la question littéraire du CAPES Bac+3

Code Apogée : DHJ1E121 – semestre 1

Ce cours a pour but de préparer à la première épreuve d'admissibilité du concours du CAPES Bac+3. Cette épreuve prend la forme d'une question littéraire, « **Méchants et méchantes** », assortie de la mention indicative de trois œuvres littéraires et de deux œuvres artistiques permettant de l'illustrer et de la problématiser.

- Œuvres littéraires indicatives : Jean Racine, *Britannicus*, 1669 ; Pierre Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, 1782 ; Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, 1874.
- Œuvres artistiques indicatives : William Blake, « Caïn Fleeing from the Wrath of God », dessin, aquarelle et encre noire, 30,3 x 32,6 cm, Harvard Art Museums/Fogg Museum, vers 1805-1809; Billy Wilder, *Double Indemnity* (*Assurance sur la mort*), film, 1944.

Pour valider ce cours, deux possibilités d'horaire sont offertes :

Enseignante : Sarah Nancy

Lieu d'enseignement : campus de Paris 8 le vendredi matin

Enseignant : Marc Kober

Lieu d'enseignement : campus de l'USPN le jeudi après-midi

♦ Littérature Œuvre 2

Code Apogée: DHJ1E122 (M1) / DHJ3E114 (M2) - semestre 1

Enseignant: David Galand Lieu d'enseignement: campus de l'USPN

Ce cours est consacré à l'une des six œuvres au programme de la première épreuve écrite disciplinaire du CAPES de lettres (dissertation sur œuvre) :

Œuvre: Arthur Rimbaud, *Recueil Demeny* (1870), p. 29-62, et *Poésies* (fin 1870–année 1871), p. 85-136, édition de Jean-Luc Steinmetz, Paris, Flammarion, GF, 2^e éd. 2016.

♦ Séminaire de recherche n°1

Code Apogée: DHJ1E421 – validé au titre du semestre 1, ce cours sera dispensé au semestre 2.

Enseignant : Marc Kober Lieu d'enseignement : campus de l'USPN

Le séminaire portera sur le sujet suivant : « Littérature et reportage : la littérature en question ».

Semestre 2

♦ Littérature Œuvre 3

Code Apogée: DHJ2E611 - semestre 2

Enseignante : Marie-Cécile Schang-Norbelly Lieu d'enseignement : campus de l'USPN

Ce cours est consacré à l'une des six œuvres au programme de la première épreuve écrite disciplinaire du CAPES de lettres (dissertation sur œuvre) :

Œuvre : Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, édition d'Audrey Faulot, Erik Leborgne et Jean Sgard, Paris, Flammarion, GF, 2022.

♦ Grammaire et stylistique 2

Code Apogée : DHJ2E612 – semestre 2. <u>Les séances seront regroupées sur la première moitié du semestre 2 (cours semi-intensif)</u>.

Enseignant: Mathieu Bermann Lieu d'enseignement: campus de Paris 8

L'objectif est de se préparer à la seconde épreuve écrite du CAPES qui comporte une analyse grammaticale et stylistique d'un texte littéraire (du XVI^e siècle à nos jours). Il s'agira d'étudier les principales notions grammaticales et de les mobiliser au service de la compréhension de phénomènes linguistiques et littéraires.

Mode de validation : contrôle continu et devoir sur table.

♦ Sémantique historique

Code Apogée: DHJ2E621 – validé au titre du semestre 2, ce cours sera dispensé au semestre 1.

Enseignant : Xavier-Laurent Salvador Lieu d'enseignement : campus de l'USPN

L'objectif est de se préparer à la seconde épreuve écrite du CAPES qui comporte une question de sémantique historique.

♦ Commentaire de texte

Code Apogée : DHJ2E622 (M1) – semestre 2. <u>Les séances seront regroupées sur la deuxième</u> moitié du semestre 2 (cours semi-intensif).

Enseignante : Sarah Delale Lieu d'enseignement : campus de Paris 8

Ce cours prépare à l'épreuve orale de leçon du CAPES Bac + 5 de lettres modernes (explication de texte et séance d'enseignement), et à la première épreuve orale du CAPES Bac + 3.

Ce cours sera partagé avec des étudiant·es de la licence de lettres de l'université Paris 8.

♦ Séminaire de recherche n°2

Code Apogée : DHJ2E921 – semestre 2

Enseignante : Sarah Delale Lieu d'enseignement : campus de Paris 8

Titre du séminaire : Désoublier une autrice : faire de la création critique à partir des œuvres d'Eugénie Foa

Descriptif: Eugénie Foa (1796-1852) est une autrice française qui a composé une dizaine de romans et de recueils de nouvelles, puis essentiellement de la littérature jeunesse, entre 1830 et 1852. À ce jour, il n'existe aucune réédition de ses romans et nouvelles, qui sont lisibles grâce aux scans des éditions originales mis à disposition sur Gallica. Seuls ses contes pour enfants ont fait l'objet de rééditions jusque dans les années 1930. Pratiquement aucune publication critique ne lui est consacrée, sinon quelques paragraphes dans des ouvrages sur les auteur-ices juif-ves francophones, l'autrice étant d'origine juive. Sa fiche Wikipédia ne fournit que quelques informations biographiques et une liste de ses œuvres; le reste d'Internet est silencieux sur son cas. Le but de ce séminaire est d'œuvrer à désoublier cette autrice, en s'essayant à la création critique. Les séances proposeront d'une part une présentation des principales œuvres de l'autrice, et d'autre part une initiation à différents formats critiques liés à Internet.

Les étudiant·es s'essaieront, selon leur choix, à l'amélioration de la page Wikipédia consacrée à l'autrice; au commentaire d'une de ses œuvres sous la forme d'un dossier pédagogique; à la transcription et au formatage éditorial libre d'un de ses textes (par exemple une courte nouvelle); à la traduction d'une nouvelle dans une autre langue; à l'enregistrement audio d'une œuvre et à sa mise à disposition sur des plateformes d'écoute en ligne (ex. Spotify); à la création d'un podcast consacré à l'autrice ou à un aspect de son œuvre; à l'écriture d'un court récit sur la carrière de l'autrice (ex. nouvelle historique), etc. D'autres formats pourront être également proposés à l'enseignante. Ces productions seront ensuite mises à disposition sur Internet, sous licence de libre diffusion (CC-BY-NC-SA), et feront l'objet d'un dossier réflexif présentant les choix critiques et créatifs opérés en fonction du public visé. Le but de ce séminaire est donc double : il veut à la fois faire sortir de l'oubli une autrice du 19^e siècle, et initier à la création critique visant le grand public, les acteur-ices de la création ou le corps enseignant.

Modalités d'évaluation : Un dossier individuel ou de groupe devra être rendu à la fin du semestre. Ce dossier présentera le travail de création critique effectué sur l'œuvre d'Eugénie Foa au cours du séminaire. La participation sera également prise en compte, avec possibilité de présenter des exposés sur le dossier en cours de réalisation.

Indications bibliographiques: Œuvres d'Eugénie Foa sur Gallica: https://gallica.bnf.fr, rechercher « Foa, Eugénie (1796-1852) ». Page Wikipédia sur Eugénie Foa: https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug% C3%A9nie Foa

b) Cours des M2MEEF

Semestre 1

♦ Littérature Œuvre 1

Code Apogée : DHJ3E114 – semestre 1

Enseignant : Marc Kober Lieu d'enseignement : campus de l'USPN

Ce cours est consacré à l'une des six œuvres au programme de la première épreuve écrite

disciplinaire du CAPES de lettres (dissertation sur œuvre) :

Œuvre : Aimé Césaire, La Tragédie du roi Christophe, Paris, Présence Africaine, 2000.

♦ Littérature Œuvre 2

Code Apogée : DHJ3E115 – semestre 1

Enseignante : Flavie Kerautret Lieu d'enseignement : campus de l'USPN

Ce cours est consacré à l'une des six œuvres au programme de la première épreuve écrite disciplinaire du CAPES de lettres (dissertation sur œuvre) :

Œuvre : Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, Livres V à XI, de « De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme » inclus, édition d'Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1995.

♦ Littérature Œuvre 3

Code Apogée: DHJ3E113 - semestre 1

Enseignante : Elsa Kammerer Lieu d'enseignement : campus de Paris 8

Ce cours est consacré à l'une des six œuvres au programme de la première épreuve écrite disciplinaire du CAPES de lettres (dissertation sur œuvre) :

Œuvre : Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, 2020 : Le Prologue et les deux premières Journées, p. 53-249.

Semestre 2

♦ Sémantique historique

Code Apogée : DHJ4E151 – semestre 2.

Enseignant: Xavier-Laurent Salvador Lieu d'enseignement: campus de l'USPN

L'objectif est de se préparer à la seconde épreuve écrite du CAPES qui comporte une question de sémantique historique.

♦ Grammaire et stylistique

Code Apogée : DHJ4E152 – semestre 2. <u>Les séances seront regroupées sur la première moitié du semestre 2 (cours semi-intensif)</u>.

Enseignant : Mathieu Bermann Lieu d'enseignement : campus de Paris 8

L'objectif est de se préparer à la seconde épreuve écrite du CAPES qui comporte une analyse grammaticale et stylistique d'un texte littéraire (du XVI^e siècle à nos jours). Il s'agira d'étudier les principales notions grammaticales et de les mobiliser au service de la compréhension de phénomènes linguistiques et littéraires. Mode de validation : contrôle continu et devoir sur table.

APPRENDRE UNE LANGUE VIVANTE AUPRÈS DU CENTRE DES LANGUES DE PARIS 8

L'enseignement des langues vivantes est assuré principalement, pour l'ensemble des étudiant.es inscrit.es dans tous les départements de l'Université à Paris 8, par le *Centre de Langues* (CDL), rattaché à l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCE-LEA). Treize langues sont proposées aux étudiant.es : allemand, anglais, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe (https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-langues-proposees-).

Le Centre de langues permet une formation sous forme de cours variés :

- Cours de langue générale, adaptés au niveau des étudiants, dans le cadre d'une remise à niveau ou d'un renforcement, et qui s'inscrivent dans une progression pédagogique.
- Cours de langue spécialisée, adaptés aux cursus spécifiques des étudiants, selon le cursus de chacun. Dans ce cadre, les cours « Anglais pour arts » sont ouverts aux étudiant.e.s de notre Licence, ainsi que les cours « Anglais général ».
- Cours spécifiques pour la Certification (préparation au TOEIC ou TOEFL pour le cas de l'anglais).

Bâtiment B1, bureaux B204/205. Tel : 01 49 40 68 43, Mail : cdl@univ-paris8.fr ; thttps://www.univ-paris8.fr/Centre-de-langues ; https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-accueil-du-CDL-

Attention, dans votre parcours universitaire vous devrez choisir l'apprentissage ou approfondissement d'une seule langue. Un seul changement en cours de parcours est autorisé et doit être justifié. Il vous est cependant possible de suivre des cours d'une autre langue en EC libre ou EC de découverte. À noter: Veuillez consulter les panneaux d'affichage du CDL pour les tests requis et modalités d'inscription pour les autres langues que l'anglais.

Inscription et suivi des cours au Centre des langues (CDL)

♦ Quand et comment passer le test de niveau ?

Au préalable tout étudiant nouveau à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer. Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est impossible de passer à un cours de niveau inférieur à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

Informations: https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-TESTS-DE-LANGUES-460-

Foire aux questions du CDL: https://ufr-langues.univ-paris8.fr/faq-1715

Exemple du déroulé du test d'anglais aux pages suivantes (brochure fournie par le CDL) :



TEST DE POSITIONNEMENT EN ANGLAIS



De quoi s'agit-il ?

Le test de positionnement (TPA) a pour objectif d'évaluer votre niveau en anglais selon le Cadre Européen Commun de Référence en Langue (CECRL). Il conditionne votre inscription pédagogique à un cours d'anglais général ou anglais de spécialité. Il est donc important d'effectuer ce test avec rigueur. Il se compose de 3 parties:

Partie 1	Partie 2	Partie 3
Compréhension écrite 20 questions Glisser- déposer 20 min	Compréhension écrite 5 à 6 séries de 1 ou 2 questions QCM Chaque étape porte le nom d'un élément chimique. Le parcours s'adapte en fonction de vos réponses.	Compréhension orale 20 questions QCM 40 min

Comment y accéder ?

Le test s'effectue en ligne sur **Moodle :** https://moodle.univ-paris8.fr

Pour se connecter à Moodle, deux possibilités :

- Vous avez activé votre compte numérique ep8, il vous suffit de saisir vos identifiants uniques. Sur la page d'accueil cliquez sur « Connexion » (à droite) et choisissez « Vous avez activé votre compte numérique... ».
- Vous n'avez pas encore activé votre compte numérique car vous devez finaliser votre inscription administrative. Vous pouvez créer un compte provisoire en cliquant sur « Création de compte » (au milieu) puis « Vous n'avez pas encore activé votre compte numérique... », vous aurez besoin de votre N° de dossier ou de votre N° étudiant si vous en avez un. numérique... », vous aurez besoin de votre N° de dossier ou de votre N° étudiant si vous en avez un.



Les étudiants nouveaux arrivants à Paris 8.



Quand ?

Lors de la semaine des pré-inscriptions.



Avant de commencer le test, veillez à bien remplir les conditions suivantes :

- ✓ Vous utilisez un ordinateur plutôt qu'un smartphone pour un affichage optimal de toutes les fonctionnalités.
- ✓ Vos écouteurs ou enceintes fonctionnent parfaitement.
- ✓ Vous avez une heure devant vous pour vous concentrer sur ce test.

À noter : des ordinateurs sont à votre disposition à la bibliothèque ou au bâtiment C (salles 201 et 202).

Remarques sur le déroulé du test :

Partie 2 : Après avoir validé votre réponse, pour passer à la série de 2 questions suivante, cliquez sur « retour au cours ».

Parties 1 et 3 : Ne vous déconnectez pas pendant le test car les parties 1 et 3 sont en temps limité. Aussi vous ne pouvez les passer qu'une seule fois.

Votre résultat



Votre score total est consultable lorsque vous avez terminé le test dans la rubrique « *Ce cours* », « *Notes* » (en haut) à la dernière ligne du tableau. Il correspond aux niveaux européens :

- de 0 à 39 points, vous avez un niveau A1
- de 40 à 64 points, vous avez un niveau A2
- de 65 à 99 points, vous avez un niveau B1
- de 100 à 135 points, vous avez un niveau B2

Veuillez montrer la page de vos résultats à votre professeur lors du premier cours pour compléter votre inscription (soit affichage en ligne, soit en faisant une capture d'écran que vous apporterez imprimée en cours). Votre résultat restera consultable sur moodle pendant deux ans.

♦ Quel cours suivre pour l'anglais ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre :

Entre 0 et 39 points = niveau A1

→ Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

Entre 40 et 64 points = niveau A2

→ Vous devez suivre un cours de General English A2

Entre 65 et 99 points = niveau B1

→ Vous devez suivre un cours de General English B1

A noter : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.

Plus de 100 = B2

→ Vous devez suivre un cours de General English B2+

D'autres formats de cours (intensifs, cours à distance) pourraient être organisés à l'inter-semestre. Les informations seront affichées sur le site web du CDL.

♦ Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des langues et des cours est consultable en ligne sur la page du CDL : https://ufr-langues-proposees-

Les pré-inscriptions aux cours du CDL (Centre de Langues) auront lieu **en septembre 2025 (bien vérifier les dates indiquées ici :** https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-TESTS-DE-LANGUES-460-) sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle https://ufr-langues.univ-paris8.fr. La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test. Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais [ou autre langue]/puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau.

Il est impératif que les étudiants préinscrits confirment leur présence en cours dès la première semaine de cours faute de quoi des étudiants en attente présents au premier cours prendront leur place. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le CDL.

♦ Bénéficier d'une dispense d'assiduité

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le **contrôle continu**. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiants ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, **avant la 4ème semaine de cours du semestre courant,** la dispense d'assiduité. Secrétariat du CDL: Bâtiment B1, 2^e étage, bureaux 204/205. Tel: 01.49.40.68.43 / cdl@univ-paris8.fr

Directrice: Hanane Boutenbat: hboutenbatcdl@gmail.com

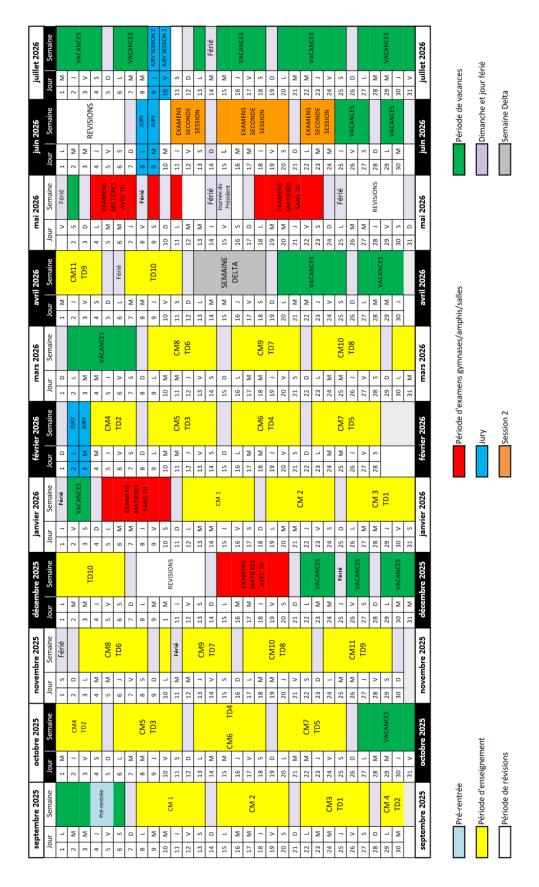
Directrice adjointe du pôle anglais : Anne-Claire Merlin-Faucquez : acfaucquez@gmail.com

Directrice adjointe du pôle multilingue: Lingying Shi-Escalier: ling-ying.escalier@univ-paris8.fr

Enseignante référente de l'anglais général : Cécile Palandre : cecile.palandre@univ-paris8.fr

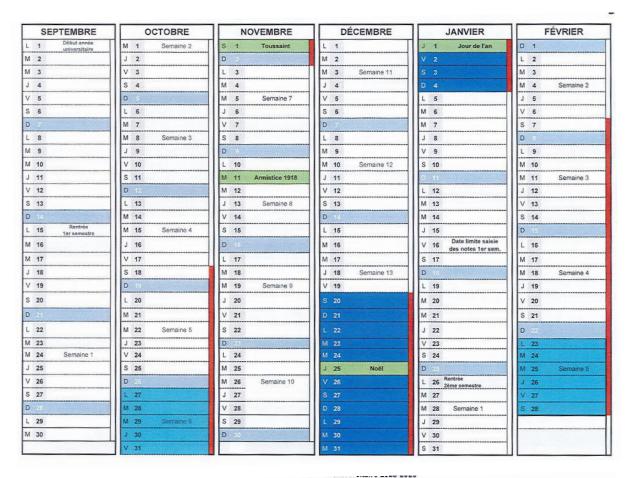
CALENDRIERS UNIVERSITAIRES 2025-2026

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD



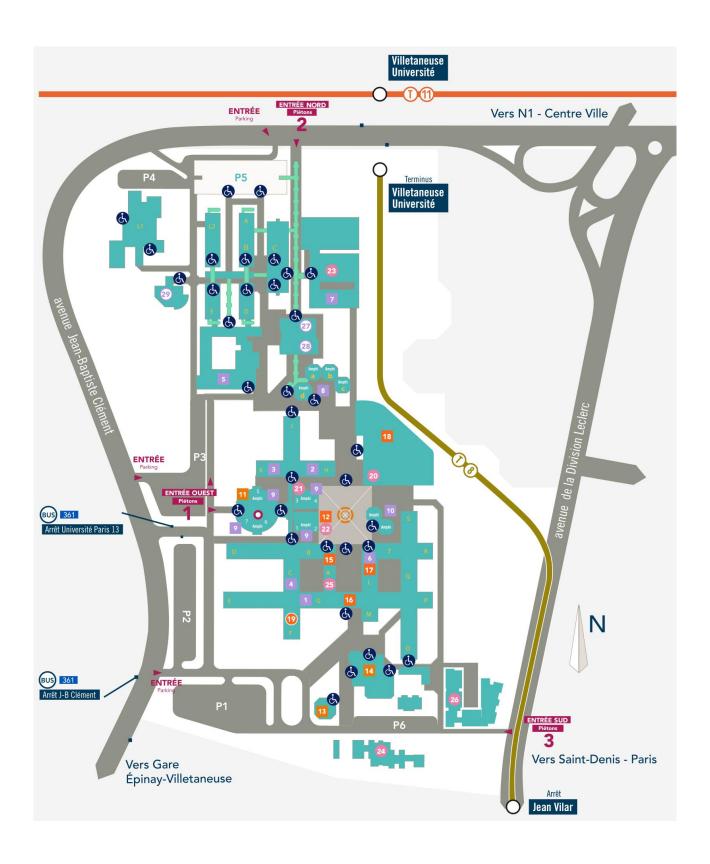
UNIVERSITÉ PARIS 8





MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
D	M 1	V 1 Fête du Travail	L 1	M 1	S 1	M 1
L 2	J 2 Semaine 10	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
M 3	V 3	D 3	M 3	V 3 Date limite jury annuel session 2	L 3	J 3
M 4 Semaine 6	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4
J 5	D 5	M 5	V 5 Date limite jury annuel session 1	D 5	M 5	S 5
V 6	L 6 Lundi de Pâques	M 6	S 6	L 6	J 6	D 6
\$ 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7
D 8	M 8 Semaine 11	V 8 Victoire 1945	L 8	M 8	S 8	M 8
L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10
M 11 Semaine 7	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11
J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12
V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13	D 13
S 14	M 14	J 14 Ascension	D 14	M 14 Fête nationale	V 14	L 14
0 15	M 15 Semaine 12	V 15 Fermeture administrative	L 15	M 15	S 15 Assomption	M 15
. 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
A 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17
1 18 Semaine 8	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18
19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19
/ 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20	D 20
21	M 21	J 21	D 24	M 21	V 21	L 21
) 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22
_ 23	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
1 24	V 24	D 24 Pentecôte	M 24	V 24	L 24	J 24
1 25 Semaine 9	S 25	L 25 Lundi de Pentecôte	J 25	S 25	M 25	V 25
26	D 26	M 26	V 26 Date limite saisie notes session 2	D 26	M 26	S 26
27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27
28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28
29	M 29 Semaine 13	V 29 Date limite saisie des notes 2è sem.	L 29	M 29	S 29	M 29
. 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	Date limite sout, M 30 stages et mémoires et
1 31		D 31		V 31	L 31 Clôture année univ. et fin des stages	m2

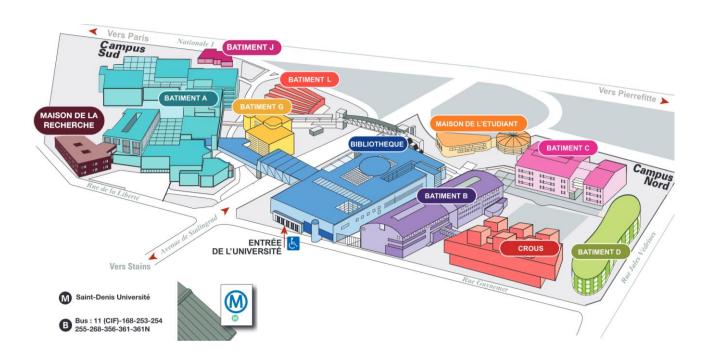
PLAN DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD



Présidence / administration **BRED** Bureau de la Recherche et des Études Doctorales Salle de réunion étudiants Restaurant administratif Logements étudiants **ADMINISTRATION G** ACCÈS PMR La Chaufferie Gymnase (C) FORUM 27 62) 28 Accueil des étudiants internationaux Bureau du vice-président étudiant Restaurant universitaire CROUS Scolarité centrale / inscriptions Bureau Handicap Étudiant Bibliothèque universitaire Relations internationales Formation continue (rdc) Associations étudiantes (Bienvenue en France) Maison des étudiants Cafétéria du CROUS VIE ÉTUDIANTE Espaces langues UFR LLSHS - Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés DAPS - Département des Activités Physiques et Sportives UFR Communication - Sciences de la communication **UFR DSPS** - Droit, Sciences Politiques et Sociales UFR SEG - Sciences Économiques et de Gestion **COMPOSANTES - DÉPARTEMENTS** Amphis 1 2 3 4 5 6 7 (1er étage) **SERVICES COMMUNS** Médecine préventive IUT de Villetaneuse O Accueil/Boutique Assistante sociale Service culturel Amphis a b c d Institut Galilée Service VOIE Amphis IUT 33 10

PLAN DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8





SE RENDRE DE L'USPN À PARIS 8 ET VICE VERSA

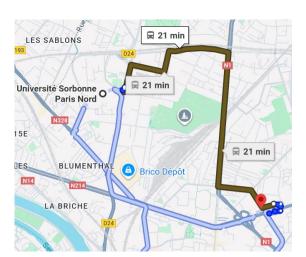
Plusieurs options s'offrent à vous pour vous rendre du campus de l'USPN au campus de Paris 8, ou

l'inverse:

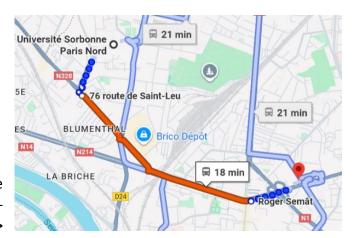
A. À pied, le trajet prend environ 35 minutes :



B. En transports en commun, le trajet prend environ 20 à 30 minutes en fonction du trafic :



<= 1. Bus 256 (Pablo Neruda > Saint-Denis-Université)



2. marcher 5 minutes jusqu'à l'arrêt 76 route de Saint-Leu puis **Bus 356** (76 route de Saint-Leu > Saint-Denis-Université) =>



<= 3. Tram T8 (Pablo Neruda > Saint-Denis Porte de Paris) puis Métro 13 (Saint-Denis Porte de Paris > Saint-Denis-Université)

FEUILLE DE ROUTE DES COURS À L'USPN ET PARIS 8

		M	ASTEF	R 1 N	1EEF		
	S	Semestre 1			Semestre 2		
Co- ef.	Code Apogée	Cours, salle, horaire	Note	Co- ef.	Code Apogée	Cours, salle, horaire	Note
7	DHJ1U011	Savoirs disciplinaires 1		6	DHJ2U061	Savoirs disciplinaires 2	
3	DHJ1E111	Littérature Œuvre 1		3	DHJ2E611	Littérature Œuvre 3	
4	DHJ1E112	Grammaire et stylistique 1		3	DHJ2E612	Grammaire et stylistique 2	
7	DHJ1U012	Méthodes disciplinaires 1		6	DHJ2U062	Méthodes disciplinaires 2	
4	DHJ1E121	Préparation à la question littéraire du CAPES Bac+3		3	DHJ2E621	Sémantique historique	
3	DHJ1E122	Littérature Œuvre 2		3	DHJ2E622	Commentaire de texte	
2	DHJ1U042	Recherche disciplinaire 1		2	DHJ2U092	Recherche disciplinaire 2	
2	DHJ1E421	Séminaire recherche n°1		2	DHJ2E921	Séminaire recherche n°2	

FEUILLE DE ROUTE DES COURS À L'USPN ET PARIS 8

	MASTER 2 MEEF												
		Semestre 3		Semestre 4									
Co- ef.	Code Apogée	Cours, salle, horaire	Note	Co- ef.	Code Apogée	Cours, salle, horaire	Note						
9	DHJ3U112	Approfondissement savoirs disciplinaires 1		16	DHJ4U151	Approfondissement savoirs disciplinaires 2							
3	DHJ3E113	Littérature Œuvre 1		8	DHJ4E151	Sémantique historique							
3	DHJ3E114	Littérature Œuvre 2		8	DHJ4E152	Grammaire et stylistique							
3	DHJ3E115	Littérature Œuvre 3											